

Tous les Juke-Box ou « Chanson numéro 7 », au juge de décider

YVES BOISVERT

■ Le juge Pierre Denault, de la Cour fédérale, a quitté la salle d'audiences du Palais de justice de Montréal la tête pleine d'airs de musique, hier midi.

Il devra maintenant décider si la musique de *Tous les Juke-Box*, endisée par Martine Saint-Clair à l'hiver 1988, a été plagiée sur la musique du compositeur René Grignon, 33 ans.

L'avocat de Grignon, Me Gabriel Lapointe a plaidé hier matin que Jean-Alain Roussel, le compositeur « officiel » de cette musique, a eu en sa possession pendant plusieurs jours la cassette de Grignon contenant « Chanson numéro 7 », l'œuvre originale que Roussel aurait plagiée. L'ex-gérant de Marie-Denise Pelletier avait en effet déclaré en cour qu'il a lui-même fait écouter cette cassette à Roussel.

Me Lapointe, s'appuyant sur les témoignages d'experts, a souligné la « ressemblance étrange » de « Chanson numéro 7 » et le refrain de *Tous les Juke-Box*, et a invité le juge Denault à conclure au plagiat.

L'avocat de Roussel, Me Daniel Chénard, a quant à lui réfuter les thèses de l'identité des deux mélodies, de l'originalité de l'œuvre de Grignon et de l'accès de Roussel à cette musique.

S'appuyant le témoignage de son expert, Me Chénard a voulu faire ressortir les nombreux points de dissimilarités entre les deux œuvres, prises dans leur ensemble.

Me Chénard a aussi appuyé sur la « banalité » de la mélodie de *Tous les Juke-Box*, une œuvre qui ressemble, à un degré plus ou moins grand, à plusieurs autres composées ces dernières années.

Selon Me Chénard, à l'heure du « village global » et des synthétiseurs, il n'est pas surprenant que des œuvres composées par des auteurs différents se ressemblent énormément : leurs « sources » musicales d'inspiration sont communes, et leurs outils de travail (synthétiseurs) les entraînent facilement dans les mêmes sentiers de création.

Me Chénard a tenté de démolir la preuve, cruciale, de l'accès de Roussel à la mélodie de Grignon. Selon Me Chénard, le témoignage de l'ex-gérant de Marie-Denise Pelletier n'est pas sans faille, et il ne faut pas le croire quand il dit qu'il a fait entendre « Chanson numéro 7 » à Roussel.

La cause n'est pas sans importance pour les compositeurs canadiens, puisqu'il n'existe que très peu de précédents en semblable matière.

Les avocats espèrent un jugement avant l'été.